

SÉANCE SPÉCIALE

18 AOÛT 2011

**PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE RIVIERE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

PROCES-VERBAL de la séance spéciale du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la salle municipale le jeudi 18 AOÛT 2011, à 13 heures, à laquelle sont présent(e)s les membres du conseil suivants:

MONSIEUR ROLAND VAILLANCOURT
MONSIEUR NORMAND CÔTÉ
MONSIEUR LÉONARD DION
MONSIEUR VALOIS CARON
MONSIEUR YVES CÔTÉ

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MONSIEUR SERGE FOREST, maire.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Il est tout d'abord constaté que la présente séance a été dûment convoquée, conformément à la loi.

Après lecture de l'avis de convocation, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

11.08S.3.

Processus d'embauche - Poste de contremaître municipal

Considérant les offres de service reçues par la municipalité de L'Isle-Verte aux fins de combler le poste de contremaître municipal;

Considérant que les exigences requises, formation et expériences de travail en milieu municipal, représentent des lacunes pour l'ensemble des candidats;

Considérant que les membres du conseil municipal sont partagés quant à la possibilité de retourner en appel de candidatures (2^e concours) et de discuter d'une réintégration du contremaître démissionnaire;

Suite aux échanges sur le sujet, il est proposé par monsieur Normand Côté que l'ensemble des candidatures soient rejetées et qu'il y ait rencontre entre les membres du conseil municipal et l'ex-contremaître municipal afin de faire le point sur ce dossier. Tout dépendant de l'intérêt manifesté par ce dernier et de la réflexion des membres du conseil municipal, la municipalité retournera ou non en second appel de mise en candidatures.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, le vote est demandé. Le résultat du vote est 4 pour et 1 contre.

La proposition est donc acceptée à la majorité.

11.08S.8.

Levée de la séance

À 13 h 30, il est proposé par monsieur Normand Côté et adopté unanimement que la séance soit levée.

MAIRE

SECRETAIRE-TRÉSORIER